

collections juridiques privées post-classiques (*Sentences* de Paul, *Collatio Mosaicarum et Romanarum legum*), des lois germaniques (édit de Théodoric, *Lex Romana Burgundionum*), du *Code Justinien* et des *Institutes* du même Justinien. Suivant le plan choisi par les éditeurs, J. Harke donne la liste des abréviations, la bibliographie (éditions des sources, traductions, littérature secondaire), une introduction, les sources (cf. ci-dessus), enfin les index (sources puis matières). Ce volume du *CRRS* est le septième publié depuis 1999 (une trentaine sont prévus, cf. *AC*, 76, 2007, p. 578-579). L'entreprise de publication des sources juridiques relatives à l'esclavage romain se poursuit donc lentement. Étant donné son utilité pour les non-juristes, ceux-ci feront preuve de patience.

Jean A. STRAUS

Marcus REUTER & Romina SCHIAVONE (Ed.), *Gefährliches Pflaster. Kriminalität im römischen Reich*. Mayence, Ph. von Zabern, 2011. 1 vol. 22 x 28 cm, XI-437 p., nombr. ill. (XANTENER BERICHT, 21). Prix : 75 €. ISBN 978-3-8053-4393-0.

Cet ouvrage, dont le titre évoque les « lieux dangereux » (*Gefährliches Pflaster*), accompagne l'exposition temporaire organisée du 8 juillet 2011 au 12 février 2012 à Xanten, l'antique Colonia Ulpia Traiana (Germanie Inférieure), par le LVR-Römer Museum im Archäologischen Park Xanten. Elle a été présentée ensuite dans d'autres musées allemands. Le volume de 437 p. est abondamment illustré, avec des documents d'intérêt variable, à la présentation toujours soignée. Une bibliographie générale est fournie aux pages 404-417, que viennent compléter celles se trouvant à la fin de chaque contribution. Des *indices* précis sont également disponibles. Il s'agit donc formellement d'un beau et riche volume, ainsi mis à la disposition d'un large public, sous réserve de lire l'allemand. En effet, l'intégralité de l'ouvrage est rédigée en cette langue et si les auteurs mentionnent l'essentiel de la production historiographique d'autres pays européens, leur bibliographie s'appuie essentiellement sur l'historiographie allemande – à juste titre d'ailleurs. L'objectif est clairement défini : « um ein möglichst realistisches und vielschichtiges Bild von der Kriminalität – aber auch von der Strafverfolgung – im römischen Reich zu erhalten » (p. IX). Pour cela toutes les sources – archéologiques, papyrologiques, épigraphiques, littéraires... – sont convoquées, afin de multiplier les points de vue sur la criminalité et sa répression dans l'Empire. Certains articles proposent d'ailleurs une réflexion sur des types de sources bien précis. C'est le cas des tablettes de défixion, étudiées par M. Scholz au sujet du vol (p. 89-105) et des procès (p. 301-316), des *papyri* (P. Sängler, p. 241-253) ou encore des sources épigraphiques (M. Reuter, p. 187-194). Les contributions sont réparties en trois grands ensembles : la recherche de sécurité par les provinciaux (p. 3-85), les crimes et délits (p. 89-221), enfin la répression et la justice (p. 225-382). L'ouvrage se termine sur deux apports contemporains (une comparaison entre droit pénal romain et droit pénal allemand actuel ; un tableau des activités policières en Rhénanie du Nord-Westphalie). La première partie présente donc différents moyens que mettaient en œuvre les provinciaux pour assurer leur sécurité au quotidien. Deux articles (P. Kienzle, p. 3-17 ; M. Müller, p. 19-40) s'intéressent ainsi aux systèmes de fermeture, aux serrures et aux clés des maisons, dans différents contextes (urbain, périurbain, rural). M. Hilke (p. 61-74) évoque le rôle du chien de garde, à partir de

sources variées. Enfin M. Kemkes (p. 43-59) et M. Mattern (p. 77-85) présentent les divinités protectrices de la demeure familiale comme du voyage (en particulier les divinités des routes, propres aux régions rhénanes, *Quadriviae*, *Triviae* et *Biviae*). La deuxième partie s'intéresse aux délits et aux crimes, de la petite criminalité (M. Scholz, déjà cité) au brigandage (P. Jung, p. 173-185) et à la piraterie (C. Golüke, p. 197-211). Est également présenté ce qui touche au faux-monnayage (M. Peter, p. 107-119), aux jeux de hasard (D. Bracht, p. 121-126) ; aux délits religieux (R. Schiavone, p. 135-145) ; aux délits sexuels et à la violence conjugale (A. Siefert, p. 147-160) ; aux violations de sépulture (A. Hansen, p. 163-179). Enfin la corruption est abordée par deux contributions (R. Haensch, p. 129-133, au sujet de l'administration ; M.A. Speidel, au sujet des militaires et de la *disciplina militaris*, p. 213-221). Un champ important de la criminalité est ainsi parcouru, avec des approches diverses, plus ou moins synthétiques ou approfondies, mais toujours fondées sur l'analyse de sources variées et complémentaires. La troisième partie, enfin, propose une réflexion sur la répression pénale et la justice face à la criminalité. R. Schiavone (p. 225-239) établit un bilan des moyens dont dispose l'État romain pour assurer la sécurité intérieure, comme la protection de ses frontières contre les bandes criminelles ; elle revient sur la notion de « police », également évoquée dans l'article de P. Sänger, présentant l'organisation de l'Égypte romaine en matière de sécurité, et le rôle des fonctionnaires civils et militaires dans ce domaine (p. 241-253). Plusieurs contributions portent sur la justice et le droit, à commencer par celle de D. Liebs (p. 255-267), qui expose l'essentiel des connaissances sur la loi et les sanctions pénales, tout comme celle de R. Backhaus sur les juristes, du milieu du V^e siècle av. n. è. (loi des XII Tables) à l'époque impériale (p. 289-298). Différentes catégories sont ensuite envisagées dans leur rapport à la loi et à la justice, dont les femmes (E. Hartmann, p. 269-279) ou l'empereur (M. Clauss, p. 281-286). Enfin trois articles concernent les sanctions pénales, en particulier la mise au point de D. Schmitz sur les différentes modalités d'exécutions, de la Roche Tarpéienne à la crucifixion et à la *damnatio ad bestias*. La décapitation est plus particulièrement envisagée (W.-R. Teegen, S. Faust, p. 343-356) à partir d'un exemple précis (deux squelettes décapités trouvés en 2005 à Trèves) ainsi que dans un article plus général portant sur les apports de la médecine légale à la connaissance des sanctions pénales capitales (Th. Becker, p. 359-371). Le dernier article présente le droit germanique et les sanctions pénales, dans les régions extérieures à l'empire, puis dans les royaumes barbares. Le mérite essentiel de ce volume est de mettre à la disposition des chercheurs une documentation riche et variée ainsi que des mises au point, assez disparates, mais toujours bien argumentées, sur la criminalité et sa répression dans l'empire romain. Le lecteur peut certes regretter quelques recoupements, inévitables en raison du plan suivi, ainsi qu'un apport souvent plus catalogique qu'analytique, ou synthétique – comme celui de Jens-Uwe Krause, *Kriminalgeschichte der Antike*, paru en 2004, dont la majeure partie est consacrée à la Rome antique. Néanmoins, l'objectif annoncé est bien réalisé : nous disposons là d'un tableau réaliste et complexe de la criminalité et de sa répression, sur la longue durée, dans l'empire romain.

Hélène MÉNARD